



Obligation de formation qualifiante pour un poste

Par **Bailbled**, le **21/08/2009** à **17:52**

Bonjour,

Une formation qualifiante m'a été demandée par mon employeur en 2007 pour pérenniser un poste dans mon entreprise. Mars 2009 j'obtiens mon diplôme. Ma hiérarchie différente de 2007, refuse de me qualifier cadre sur ce poste. Elle me demande de travailler sur un autre service si je veux avoir une requalification liée à ce diplôme. Je refuse car je ne me sens pas apte à remplir une missions sur ce poste. Je n'ai d'ailleurs pas reçu de fiche de poste détaillée.

Autre élément, je n'ai pas d'écrit de l'ancienne direction pour faire cette formation mais je peux prouver par des témoignages et aussi par mon mémoire de fin de formation avec une responsable de la direction comme tuteur. La direction m'a également accordé une collaboratrice à mi-temps pendant cette formation.

Actuellement, une collègue sur un poste identique que moi est en position supérieure car elle a fait un Diplôme Universitaire. Je réfléchis sur la démarche à mettre en oeuvre pour continuer à travailler sereinement sur le poste que j'occupe tout en ayant une reconnaissance de mon diplôme.

Merci de vos conseils

MA Bailbled